sont parvenues, et il semble bien qu'elles soient véridiques, les Russes se chargent même de l'argent et des vêtements qu'envoie la Croix-Rouge. Le secrétaire général des Nations Unies a bien demandé la permission d'aller en Hongrie pour voir comment les choses s'y passent, mais le gouvernement fantoche du pays, appuyé par Moscou, la lui a refusée.

Le Canada peut se permettre de donner et donnera effectivement plus d'un million de dollars. Nous prenons un risque délibéré en offrant cette somme, mais je ne m'en plains pas. Je ne trouve pas à redire non plus à ce que nous n'exigions pas l'examen médical des réfugiés de Hongrie. Il se peut que dans l'exode des Hongrois il nous vienne des personnes peu souhaitables, mais dans la circonstance, c'est un risque à prendre.

Des voix: Bravo!

L'honorable Calvert C. Pratt: Honorables sénateurs, je me réjouis d'avoir l'occasion de prendre maintenant la parole. Il est difficile d'évaluer dans ses détails la ligne de conduite que comporte la question dont nous sommes saisis. Personne ne peut se prononcer avec assurance sur bien de ses aspects, s'il ne possède une profonde connaissance des faits pour avoir été mêlé intimement à tous ces problèmes.

Cependant, nous sommes unanimes sur le fond même de la question, savoir, qu'il nous faut travailler à rétablir la paix dans le monde. Nous ne saurions différer d'opinion sur cette ligne de conduite. Cela est particulièrement vrai aujourd'hui où nous ne pouvons régler les questions en appliquant les méthodes d'autrefois. Il nous faut nous rendre compte que les pays ont tous pris de l'essor, que les facteurs géographiques ne comptent plus guère, que la rapidité des moyens de transport et de communication a. à toutes fins pratiques, aboli les distances et qu'il ne nous reste qu'à tâcher de nous entendre les uns avec les autres du mieux que nous pouvons.

Les événements qui se sont précipités ont créé la situation complexe actuelle au Moyen-Orient. En un court laps de temps, nous avons assisté à des événements troublants tels que l'invasion de l'Égypte par les Israéliens, fait qui découle d'irréconciliables mésententes. Nous avons été témoins de l'intervention de l'Angleterre et de la France, nous avons vu resurgir le nationalisme arabe, et constaté l'esprit agressif de Nasser. La fourniture d'armes par la Russie et d'autres groupes amis a compliqué davantage la situation. Il y a ensuite eu la saisie du canal de Suez et le bombardement des bases aériennes égyptiennes.

Ces événements et d'autres ne pouvaient que donner lieu à des divergences d'opinion entre les nations intelligentes, qui ont un bon jugement, qui sont amies de la paix et qui désirent collaborer. Nous connaissons les grands adversaires et nous savons d'une façon générale de quelle manière le monde est divisé aujourd'hui. Dans les circonstances, nous commettrions une grave erreur à cette heure de crise et de tension si nous accordions une trop grande attention aux différends qui existent entre nations de bonne volonté.

L'honorable M. Hugessen: Bravo!

L'honorable M. Pratt: Honorables sénateurs, c'est là un point qu'il ne faut pas oublier. Nous ne devons pas nous laisser emporter par des questions d'ordre administratif, qui ne revêtent que peu d'importance dans l'ensemble de la situation.

Au Moyen-Orient une guerre réelle était effectivement en cours. Bien qu'elle ait été localisée, il était fort dangereux qu'elle dégénère en un conflit mondial.

La force de police des Nations Unies, qui a été acceptée, si je me m'abuse, par l'Assemblée générale des Nations Unies sans une seule voix dissidente,-certains pays se sont abstenus de se prononcer mais aucun n'a voté contre la résolution,-ne devait certes pas être une force combattante selon le sens militaire de l'expression. On l'a créée cependant en vue d'assurer la paix et l'ordre, afin de démontrer que les nations étaient déterminées à faire jouer leur influence et leur puissance en vue de maintenir la paix. Je pense, honorables sénateurs, que nous avons toutes les raisons au monde d'être reconnaissants de l'initiative qu'a prise le Canada en présentant une résolution en ce sens aux Nations Unies.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Pratt: Comme résultat immédiat de ce geste, quatre pays, qui s'étaient livrés à des opérations militaires, ont consenti à une trêve. En consentant à cette trêve, ils n'ont pas cédé à la force. Ils se sont plutôt rendu compte que les Nations Unies cherchaient véritablement, si je puis dire, à les rapprocher. N'eût été l'initiative qu'a prise le Canada, en ce moment nous serions peutêtre plus près d'une guerre mondiale que nous ne le sommes actuellement, si elle n'avait pas effectivement été déjà déclenchée.

Honorables sénateurs, à mon avis, certaines remarques qu'on a formulées à propos de cette force de police n'étaient pas motivées. On a dit qu'elle était composée de livreurs de machines à écrire, et que sais-je encore, et non une force armée! Ce genre de dénigrement ne nous avance à rien; au contraire, jusqu'ici cette force a arrêté le combat, ce qui est très important. On n'a pas encore réglé les grands problèmes qui existent, il est